

VILLE DE LIEGE

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 2 OCTOBRE 2017

PRESIDENCE DE M. WILLY DEMEYER, BOURGMESTRE

La séance est ouverte à 18h50'.

41 membres sont présents : MM. Michel FIRKET, Michel de LAMOTTE, Mme Maggy YERNA, MM. Raphaël MIKLATZKI, Jean-Pierre GOFFIN, André SCHROYEN, Pierre STASSART, Mme Christine DEFRAIGNE, M. Gilles FORET, Mme Julie FERNANDEZ FERNANDEZ, M. Fouad CHAMAS, Mme Corinne WEGIMONT, M. Pierre GILISSEN, Mme Fatima SHABAN, MM. Jean Pierre HUPKENS, Guy KRETTELS, Jean-Claude MARCOURT, Roland LEONARD, Benoit DREZE, Hassan BOUSETTA, Mohammed BOUGNOUCH, Fabrice DREZE, Mme Elisabeth FRAIPONT, M. Mehmet AYDOGDU, Mme Nathalie FRISEE, MM. Raoul HEDEBOUW, Michel FAWAY, François SCHREUER, Guiseppe MANIGLIA, Mme Audrey NEUPREZ, MM. Louis MARAITE, Marc GILLIS, Sébastien BOVY, Mme Sophie LECRON, MM. Quentin le BUSSY, Jean-Paul BONJEAN, Mmes Caroline SAAL, Laurence CUIPERS, Marie-Jeanne OMARI MWAYUMA, Carine CLOTUCHE, M. Willy DEMEYER, BOURGMESTRE.

Sont également présents : M. Philippe ROUSSELLE, Directeur général, M. Serge MANTOVANI, Directeur général adjoint, Mme Marie-France MAHY, Présidente du Centre Public de l'Action Sociale et M. Christian BEAUPERE, Chef de corps de la police locale pour l'examen des points relatifs à la Zone de Police.

8 membres sont absents : M. Jean-Géry GODEAUX, Mmes Marie-Claire LAMBERT, Bénédicte HEINDRICHS, M. Michel PETERS, Mme Sarah SCHLITZ, M. Daniel WATHELET, dont deux sont excusées, à savoir Mmes Diana NIKOLIC, Véronique DE KEYSER.

LE CONSEIL :

Sauf stipulation contraire, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des suffrages et, en outre, au scrutin secret dans tous les cas visés par les articles L1122-27 et L1122-28 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.

La numérotation figurant ci-après correspond à celle de l'ordre du jour.

SÉANCE PUBLIQUE

133.

Désignation des agents constatateurs chargés de la recherche et de la constatation des infractions dans le cadre de chantiers réalisés en voiries publiques - Réception de leur prestation de serment.

Interpellations citoyennes

Entend une interpellation de M. Paul CLAES intitulée « Terrasses à Liège - un règlement n'a de sens que s'il est respecté ! » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

(M. Michel PETERS entre en séance : 42 présents).

Entend une interpellation de Mme Emmanuelle VINOIS intitulée « Liège, Commune hospitalière » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

(Mmes Sarah SCHLITZ et Marie-Claire LAMBERT entrent en séance : 44 présents).

Addendum 34 ter

Motion « Liège, Ville hospitalière ».

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de M. Hassan BOUSETTA, Conseiller communal.

Ce point est renvoyé en Commission.

(Mme Bénédicte HEINDRICHS entre en séance : 45 présents).

Interpellations

Entend une interpellation de M. Michel de LAMOTTE intitulée « Des boissons locales pour les drinks protocolaires » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de Mme Sophie LECRON intitulée « Fermeture du magasin Aldi de Saint-Léonard : la Ville de Liège va-t-elle soutenir les habitants du quartier ? » à laquelle répond Mme Maggy YERNA.

Entend une interpellation de Mmes Christine DEFRAIGNE, et Elisabeth FRAIPONT intitulée « Problèmes de radicalisme chez les jeunes » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de Mme Audrey NEUPREZ et de M. Sébastien BOVY intitulée « Liège plus accessible pour ses seniors » à laquelle répond Mme Julie FERNANDEZ FERNANDEZ.

Entend une interpellation de M. Gilles FORET intitulée « Politique de stationnement sur le territoire de la Ville de Liège » à laquelle répond M. Michel FIRKET.

(M. Jean-Géry GODEAUX entre en séance : 46 présents).

Entend une interpellation de M. Quentin le BUSSY intitulée « Pour un moratoire sur les démolitions patrimoniales à Liège » à laquelle répond M. Michel FIRKET.

Entend une interpellation de M. Jean-Pierre BONJEAN intitulée « Piscine flottante dans le fleuve » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Entend une interpellation de M. Fabrice DREZE intitulée « Le Palais des princes-évêques de Liège vers une reconnaissance au Patrimoine mondial de l'UNESCO » à laquelle répond M. Michel FIRKET.

Entend une interpellation de M. François SCHREUER intitulée « Étude sur les coûts de la centralité et bureau : des statistiques : où en sommes-nous ? » à laquelle répond M. le BOURGMESTRE.

Addendum 34 bis

Modification du règlement communal concernant la mendicité.
Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de M. Guy KRETTELS, Conseiller communal.
Ce point est renvoyé en Commission.

Addendum 70 bis

Pour la reconnaissance du Parc du Ry-Ponet.
Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de M. François SCHREUER, Conseiller communal.
Ce point est renvoyé en Commission.

1.

Acquisition via le marché 2017 R3 096 – GBPR de la Police fédérale ouvert aux Zones de police, de 170 gilets de protection (poste 1), 170 paires de protection avant-bras (poste 2), 240 paires de protection tibias (poste 3), 330 sacs de sports (poste 4), 170 éléments d'identité visuelle (poste 5), 170 paires de protection cuisses (poste 6) et 170 paires de protections bras (poste 7 inclus dans le poste 1).

2.

Acquisition, par le biais de l'accord-cadre 17/31 conclu avec un seul participant en vue de la fourniture de projecteurs LCD, en ce compris leurs accessoires, 5 câbles et 2 projecteurs pour la Zone de police pour une durée de 4 ans.

3.

Acquisition et installation de 8 stations de base fixes et 19 stations de base pour radios portables en ce compris leurs accessoires pour la Zone de police, via l'accord-cadre CD-MP-00-40 lancé par la société anonyme de droit public « ASTRID », relatif à la livraison d'équipements terminaux radio et la fourniture des services y afférents.

4.

Acquisition de 170 PC ISLP, de 16 PC, de 100 imprimantes noir et blanc et de 10 imprimantes couleurs au profit de la Zone de police, via les marchés ouverts FORCMS-PC-093 (lots 1 et 2) et FORCMS-COPY-090 du Service Public Fédéral Personnel et Organisation, ayant respectivement pour objet l'acquisition de PC desktop (et/ou tower), de laptops et de tablettes et l'acquisition, la location sans option d'achat, l'entretien d'appareils multifonctions et d'imprimantes et services connexes.

5.

Décision de faire exécuter les travaux de mise en conformité de l'installation électrique existante au Commissariat Wallonie Liège-Centre (complexe Régence) sis à 4000 LIEGE, rue de la Régence, 55, par le biais du marché de la Ville de Liège conjoint avec le Centre Public d'Action Sociale BAT 2014 – 0048 – stock portant sur des travaux divers d'électricité, de data et de mise en conformité électrique à effectuer dans des bâtiments communaux.

6.

Fixation du nombre d'emplois CaLog D grade commun « Ouvrier » à pourvoir dans le cadre de la mobilité 2017-04 - constitution d'une réserve de recrutement aux emplois concernés et choix du mode de sélection. A défaut d'attribution par la mobilité, décision de pourvoir aux postes du cadre administratif et logistique de niveau D grade commun « Ouvrier » restés non pourvus par voie de recrutement externe.

7.

Fixation du nombre d'emplois de CaLog D grade commun « Employé » à pourvoir dans le cadre de la mobilité 2017-04 - constitution d'une réserve de recrutement aux emplois concernés et choix du mode de sélection. A défaut d'attribution par la mobilité, décision de pourvoir aux postes du cadre administratif et logistique de niveau D grade commun « Employé » restés non pourvus par voie de recrutement externe.

8.

Fixation du nombre d'emplois vacants de Commissaire de police dans le cadre de la mobilité 2017-04 - constitution d'une réserve de recrutement à l'emploi concerné et choix du mode de sélection.

9.

Passation d'un marché de faible montant conclu par facture acceptée en vue des travaux de révision du compartimentage et de resserrage des différents étages du complexe Régence (Commissariat "Wallonie" Liège-Centre) de la Zone de police - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

10.

Passation d'un marché de travaux par procédure négociée sans publication préalable en vue du remplacement, de fourniture, de pose, de raccordement d'UPS dans certains bâtiments de la Zone de police en ce compris un contrat d'entretien de 4 ans - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

11.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable en vue de l'acquisition d'un véhicule d'intervention de type SUV (sport utility véhicule) pour le Peloton antibanditisme de la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

(M. Mehmet AYDOGDU quitte la séance : 45 présents).

12.

Passation d'un marché de faible montant par facture acceptée en vue de l'acquisition de 6 pistolets à impulsion électrique (en ce compris leurs accessoires), destinés aux membres du Peloton anti-banditisme de la Zone de police - arrêt du nom de l'entreprise à consulter.
La présente décision a recueilli 37 voix pour, 8 voix contre et 0 abstention.

13.

Passation d'un marché de faible montant conclu par facture acceptée en vue de l'acquisition d'un vérin hydraulique (en ce compris ses accessoires) destiné aux membres du peloton anti-banditisme de la Zone de police - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

14.

Passation d'un marché de faible montant conclu par facture acceptée en vue de l'acquisition et la mise en place d'un convertisseur analogique-IP destiné à l'intégration des caméras existantes de l'Hôtel de police de Liège au réseau CCTV de la Zone de police de Liège - arrêt de la liste des entreprises à consulter.
La présente décision a recueilli 38 voix pour, 7 voix contre et 0 abstention.

15.

Passation d'un accord-cadre par procédure négociée sans publication préalable à conclure avec un seul opérateur économique pour une durée de 2 ans en vue de l'acquisition de vestes bicolores 2 en 1 pour les membres opérationnels de la Paix publique de la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

16.

Passation d'un accord-cadre par procédure négociée sans publication préalable à conclure avec un seul opérateur économique pour une durée de 4 ans en vue de l'acquisition de tenues (veste de base, pantalon de base, surveste de pluie, surpantalon de pluie, veste d'été, pantalon d'été) pour les membres de la Brigade motocycliste de la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

17.

Passation d'un accord-cadre d'une durée de 2 ans par procédure négociée sans publication préalable à conclure avec un seul opérateur en vue de l'acquisition de lampes de poches (en ce compris leurs accessoires) destinées aux membres opérationnels de la Zone de police de Liège - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

18.

Passation d'un accord-cadre d'une durée de 4 ans par procédure négociée sans publication préalable à conclure avec un seul opérateur économique en vue de l'acquisition et l'installation d'antennes Wi-Fi dans les différents bâtiments de la Zone de police (en ce compris un contrat de maintenance) - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter

19.

Passation d'un marché en 4 lots par procédure négociée sans publication préalable relatif à l'acquisition d'une solution de sécurisation et de monitoring/reporting de la connexion internet de la Zone de police, en ce compris sa maintenance pour une durée de 5 ans - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

20.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable relatif à l'acquisition d'un mur d'écrans pour la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter

21.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable, en vue de la location de dix appareils de contrôle de stationnement avec imprimantes pour la Zone de police pour une durée d'un an allant du 01/01/2018 au 31/12/2018 renouvelable 2 fois - adoption du cahier spécial des charges - arrête le nom de l'entreprise à consulter.

22.

Passation d'un accord-cadre en 6 lots par procédure négociée sans publication préalable à conclure avec un seul opérateur économique pour une durée de 4 ans en vue de l'acquisition d'équipement cycliste pour les membres opérationnels de la Paix publique de la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

23.

Passation d'un marché en 2 lots par procédure négociée sans publication préalable relatif à l'acquisition d'une solution convergente de stockage de données au sein du serveur de l'Hôtel de police de la Zone de police, en ce compris une maintenance pour une durée minimum de 5 ans - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

La présente décision a recueilli 38 voix pour, 7 voix contre et 0 abstention.

24.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable relatif à l'acquisition de 160 boucliers transparents ronds en ce compris leur housse de protection individuelle, destinés aux membres opérationnels de la Zone de police dans le cadre de la Gestion Négociée de l'Espace Public - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

25.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable en vue de l'acquisition de 34 ensembles de protection balistique de la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

26.

Remise d'un avis positif relatif à l'utilisation de caméras déplaçables sur le territoire de la ville.

La présente décision a recueilli 38 voix pour, 7 voix contre et 0 abstention.

27.

Création d'un emplacement réservés aux autocars, dans la desserte centrale à l'opposé de l'immeuble n°82 Boulevard de Froidmont à 4030 LIEGE.

28.

Rectification d'une erreur matérielle - Article 1 du Règlement de police complémentaire relatif à la rue Général de Gaulle.

29.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur le service traiteur dans le cadre de la venue d'une délégation libanaise ainsi que son ambassadeur, le 6/09/2017 à l'Hôtel de Ville.

30.

Adoption du texte du contrat de partenariat dans le cadre du projet "Local Voices" - "Stratégies locales de communication pour prévenir l'extrémisme".

31.

Approbation du texte de la nouvelle convention passée entre la Ville de Liège et la centrale d'achat constituée par l'asbl "GIAL", pour l'acquisition de fournitures ou services informatiques, en raison de l'entrée en vigueur de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics.

32.

Décision de souscrire aux licences Windows Server Datacenter avec la Software Assurance, du 1 novembre 2017 au 30 septembre 2020, dans le cadre de la convention passée avec la Centrale de marché constituée par l'a.s.b.l. "GIAL".

33.

Passation d'un marché de services par procédure négociée sans publication préalable et sans mise en concurrence, relatif à la maintenance des licences COVADIS 2D/3D, acquises en 2016, pour une durée d'un an à dater du lendemain de la notification et au plus tôt le 1er novembre 2017, reconductible pendant 3 périodes d'un an jusqu'au 31 octobre 2021 au plus tard - adoption du texte de la convention de maintenance appelée à régler les droits et obligations des deux parties concernées.

34.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour le support et la maintenance de la solution (Hardware et Software) de gestion des files d'attente, pour une durée déterminée prenant cours au plus tôt le 1er janvier 2018 pour se terminer au plus tard le 31 décembre 2021 - adoption du cahier spécial des charges.

35.

Adoption du texte du contrat de gestion entre la Ville de Liège et l'association « AUTOUR DE L'ÉCOLE ».

36.

Approbation du texte de l'avenant n° 13 au contrat de gestion entre la Ville de Liège et l'ASBL « SPORTS ET LOISIRS ».

37.

Approbation du texte de l'avenant n° 13 au contrat de gestion entre la Ville de Liège et l'ASBL « ASSOCIATION CULTURELLE ET SPORTIVE D'ANGLEUR », devenue « CENTRE SPORTIF LOCAL INTÉGRÉ D'ANGLEUR ».

38.

Approbation du texte de l'avenant n° 12 au contrat de gestion entre la Ville de Liège et l'ASBL « BRESSOUX SPORT CULTURE » devenue « BRESSOUX SPORT CULTURE ASBL CENTRE SPORTIF LOCAL (CSL) ».

39.

Désignation des fonctionnaires et agents communaux habilités à signer les bons de commande relatifs à des montants inférieurs à 2.000 EUR hors T.V.A. au budget ordinaire.

40.

Garantie d'emprunts pour la transformation de l'ancien hôpital du Valdor en Maison de repos et de soins (Résidence Les Tournesols) et la construction de la Résidence La Plaine à Droixhe.

41.

Communication relative à l'approbation par les autorités de tutelle des comptes 2016.

42.

Prise d'acte de la réduction du capital libéré relatif aux participations de la Ville de Liège dans le capital de la SCRL « TERRE ET FOYER » - ajustement sans rentrée de fonds.

43.

Prise d'acte des subventions octroyées du 1er janvier au 30 juin 2017 par le Collège communal, en application de la délégation du Conseil communal du 28 septembre 2015 (subventions qui figurent nominativement au budget, dans les limites des crédits qui y sont inscrits à cet effet et approuvés par l'autorité de tutelle, ainsi que des subventions indirectes).

44.

Approbation du budget 2018 de la Fabrique d'église « Notre-Dame du Mont Carmel » sise rue Tesny, 118 à 4020 Liège – tel que rectifié.

45.

Approbation du budget 2018 de la Fabrique d'église « Saint-Nicolas » à Liège - sise rue Jean d'Outremeuse, 61 à 4020 Liège – tel que rectifié.

46.

Approbation du budget 2018 de la Fabrique d'église « Saint-Jacques » – sise place Saint-Jacques, 8 à 4000 Liège – tel que rectifié.

47.

Approbation du budget 2018 de la Fabrique d'église « Saint-Georges » – sise rue Joseph Truffaut, 25 à 4000 Liège – tel que rectifié.

48.

Approbation du budget 2018 du Conseil d'administration de l'Eglise protestante baptiste « Liège-Académie » - sise rue de l'Académie, 51 à 4000 Liège – tel que soumis.

49.

Approbation du budget 2018 de l'Eglise protestante « Marcellis » – sise quai Marcellis, 22 à 4020 Liège – tel que rectifié.

50.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2017 du Conseil d'administration de l'église protestante de « Liège – Rédemption » - sise quai Godefroid Kurth, 1 à 4020 Liège – tel que rectifié.

51.

Approbation du budget 2018 du Conseil d'administration de l'église protestante « Lambert-le-Bègue » – sise rue Lambert-le-Bègue, 6 à 4000 Liège – tel que soumis.

52.

Approbation du budget 2018 de la Communauté Israélite de Liège – sise rue Léon Frédéricq, 19 à 4020 Liège – tel que rectifié.

53.

Approbation du budget 2018 du Conseil d'administration de l'Eglise protestante « Rédemption » – sise quai Godefroid Kurth, 1 à 4020 Liège – tel que rectifié.

54.

Approbation du budget 2018 de la Fabrique d'église « Saint-Pholien » - sise boulevard de la Constitution, 2 à 4020 Liège – tel que rectifié.

55.

Approbation du budget 2018 de la Fabrique d'église « Sainte-Walburge » - sise rue Sainte-Walburge, 168 à 4000 Liège – tel que rectifié.

56.

Approbation du 2ème cahier de modifications budgétaires 2017 de la Fabrique d'église « Saint-Louis » - sise rue Grétry, 45 à 4020 Liège – tel que soumis.

57.

Approbation du budget 2018 de la Fabrique d'église « Saint-Hubert (Angleur) » - sise rue du Sart-Tilman, 341 à 4031 Angleur – tel que rectifié.

58.

Approbation du 1er cahier de modifications budgétaires 2017 de la Fabrique d'église « Saint-Jacques » - sise place Saint-Jacques, 8 à 4000 Liège – tel que rectifié.

59.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2017 à l'association « LA REPUBLIQUE LIBRE D'OUTRE-MEUSE ASBL » - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

60.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2017 à l'association « COMMUNE LIBRE DE SAINT-PHOLIEN-DES-PRES » - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

61.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association "SERVICE SOCIAL LIEGE OUEST asbl" - sise rue Sainte-Marguerite, 95 à 4000 LIEGE relative à la mise à disposition du rez-de-chaussée du bâtiment sis rue Sainte-Marguerite, 50 à 4000 LIEGE - octroi d'une subvention indirecte classique à ladite association - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global tant pour l'octroi de la subvention indirecte classique que pour le dossier de clôture y relatifs.

SANS OBJET

62.

Transfert de l'immeuble sis rue Lambert Grisard, 1 à 4000 LIEGE cadastré 10ème division, section B n° 702D, dans le domaine public de la Ville de Liège.

63.

Transfert de l'immeuble sis rue Sainte-Marguerite 28 à 4000 LIEGE cadastré 2ème division, section D n° 108B, dans le domaine public de la Ville de Liège.

64.

Cession d'un immeuble, sis rue Ernest Marneffe, 25 à 4020 Liège.
La présente décision a recueilli 43 voix pour, 2 voix contre et 0 abstention.

65.

Cession d'emplacements de parking sis rue de Hesbaye, 153-165 à Liège.
La présente décision a recueilli 43 voix pour, 2 voix contre et 0 abstention.

66.

Cession d'un immeuble, sis rue Chauve-souris, 1 à 4000 Liège.
La présente décision a recueilli 43 voix pour, 2 voix contre et 0 abstention.

67.

Cession d'un terrain, sis rue Jules Cralle, 261 à 4030 Liège.
La présente décision a recueilli 43 voix pour, 2 voix contre et 0 abstention.

68.

Cession d'un immeuble, sis En Mi-la-Ville, 22+ à 4020 Liège.
La présente décision a recueilli 43 voix pour, 2 voix contre et 0 abstention.

69.

Acquisition d'un immeuble sis rue du Stalon, 2 à 4000 Liège.

70.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'ASBL "European Circus" relative à la concession temporaire du domaine public pour l'organisation du « The European Circus Festival » en 2017, 2018 et 2019.

71.

Acceptation du don de la Fabrique d'Eglise Notre-Dame de la Visitation de Micheroux, représentée par M. Christian PERREZ, Trésorier, à destination des collections communales et plus particulièrement celles du Département d'Art Religieux et d'Art Mosan du Grand Curtius - décision de rendre hommage à la générosité du donateur.

72.

Acceptation du don de M. Yves RANDAXHE, domicilié rue des Augustins 15/001 à 4000 LIÈGE, d'une sculpture de Georges Bianchini et d'un portfolio de gravures de Marthe Wéry, à destination des collections communales et plus particulièrement celles du BAL / Musée des Beaux-Arts de Liège.

73.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2017 à l'association « REVES ET ILLUSIONS, ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF, OU ASBL » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

74.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2017 à l'association « L'AQUILONE » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

75.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2017 à l'association "A.S.B.L. BLACK ROOTS" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

76.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2017 à l'association "CENTRE HENRI POUSSEUR. MUSIQUE ELECTRONIQUE/MUSIQUE MIXTE" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

77.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2017 à l'association "LA FERME DES ENFANTS, CENTRE NATURE DE LIEGE".

78.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2017 à l'association de fait "Musique aux Tawes" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

79.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2017 à l'association "CENTRE D'ACTION CULTURELLE POUR LES HANDICAPES MENTAUX" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

80.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2017 à la S.P.R.L « TROCA PRODUCTION » - exonération de ladite S.P.R.L de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

81.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2017 à l'association "LIEGE LES ORGUES" - exonération de l'association de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

82.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2017 à l'association "HC BRESSOUX LIEGE ASBL" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

83.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2017 à l'association « L'AN VERT » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

84.

Octroi de la subvention directe classique pour l'année 2017 à l'association "Le Hangar" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

85.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2017 à l'association « Atelier Liégeois pour la Promotion de l'Histoire et des Archives Sociales » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

86.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2017 à l'association « TOGODO » - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

87.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2017 à l'association "JEUNES INDEPS" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

88.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2017 à l'association "MOVIMENTO ARTE E CULTURA" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

89.

Octroi d'une subvention directe classique pour l'année 2017 à l'association "Institut d'Histoire Ouvrière, Economique et Sociale" - exonération de l'association de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention directe classique.

90.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « MABEL DU DESERT » pour l'année 2017 - Exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

91.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA BOBINE» pour l'année 2017.

92.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « PIERREUSE ET AILLEURS » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

93.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ALTERVOYAGES » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

94.

Passation d'un marché de travaux en deux lots, par procédure négociée directe avec publication préalable dans le cadre de la rénovation de cheminements piétons et de fourniture et pose du mobilier urbain ainsi que de rénovation de petits d'ouvrages d'art sis parc de la Boverie, rue du Parc à 4020 LIÈGE - approbation des documents du marché en ce compris le cahier spécial des charges - sollicitation du subside.

95.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour la fourniture de quinze conteneurs en acier, d'une contenance de 10 à 34 m³, destinés à divers services de la Ville de Liège et de la Police - adoption du cahier spécial des charges.

(M. Michel PETERS quitte la séance : 44 présents).

96.

Adoption du texte de la convention bilatérale générale entre l'Association "Enseignement Secondaire Catholique Cinacien" sise rue Saint-Hubert, 14 à 5590 Ciney et la Ville de Liège (CEFA) dont le siège social se trouve Place du Marché 2, 4000 LIEGE, relative à la collaboration entre les Centres de technologies avancées et les opérateurs-utilisateurs issus des établissements d'enseignement primaire et secondaire.

97.

Adoption du texte de la Convention de coopération entre la Province de Liège, Pouvoir organisateur de l'Institut Provincial d'Enseignement Supérieur de Promotion Sociale de Seraing, l'association " CPSE " - et la Ville de Liège, Pouvoir organisateur de l'École de Commerce et d'Informatique - Enseignement de Promotion Sociale de la Ville de Liège, pour l'organisation des études de " Bachelier Assistant social ".

98.

Retrait de sa délibération du Conseil communal du 26/06/2017 détachant l'implantation rue du Potay, 9 à 4000 Liège de l'école fondamentale communale André Bensberg, rue Saint-Gilles, 572 à 4000 LIEGE, à la date du 01/09/2017, et rattachant ladite implantation au groupe scolaire Solvay, Boulevard Ernest Solvay, 246 à 4000 LIEGE - décision de détacher l'implantation rue du Potay, 9 à 4000 Liège de l'école fondamentale communale André Bensberg, rue Saint-Gilles, 572 à 4000 LIEGE, à la date du 01/09/2017, de la rattacher au groupe scolaire communal Vieille Montagne, place Vieille Montagne, 13 à 4000 Liège.

99.

Décision de détacher l'implantation rue Sainte-Walburge, 195 à 4000 LIEGE du groupe scolaire Justin Bloom-Yvan Meys, rue du Limbourg, 110 à 4000 LIEGE, à la date du 01/09/2017 et de la rattacher au groupe scolaire Solvay, boulevard Ernest Solvay, 246 à 4000 Liège.

100.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur le paiement d'une facture en exécution d'une commande réalisée pour des transports et des séjours à l'étranger durant le second semestre 2013 pour des élèves de plusieurs écoles de la Ville de Liège.

101.

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur le paiement d'une créance due de l'Université de Mons en exécution d'une convention conclue entre la Ville de Liège et l'Université de Mons en vue d'organiser un soutien et un accompagnement de cinq établissements scolaires de l'enseignement fondamental de la Ville de Liège dans l'implantation et la mise en oeuvre de l'approche orientante.

102.

Modification du Règlement d'ordre intérieur de l'Organe de gestion de la Haute Ecole de la Ville de Liège

103.

Prise d'acte du procès-verbal de la réunion du 7/9/2017 de l'Organe de gestion de la Haute École de la Ville de Liège.

104.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ASBL 'LA MARGUERITE' MAISON DE QUARTIER » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

105.

Adoption du texte de la convention à conclure avec la société anonyme RESA relative à la jouissance d'un local aux fins d'installation d'un poste de transformation d'énergie électrique sans accès direct au Domaine public.

106.

Adoption du cahier spécial des charges régissant le marché de services en 5 tranches relatif à une mission complète d'études architecturale, d'ingénierie, de coordination sécurité, de responsable PEB, de géomètre et de suivi de chantier, en vue de l'extension de l'école Jupille-Bruyères, rue Fernand Dehousse, 1 à 4020 JUPILLE-SUR-MEUSE.

107.

Octroi d'une subvention à l'association « Académie de Musique Grétry » relative au financement d'une partie des travaux de compartimentage du bâtiment sis boulevard de la Constitution, 81 à 4020 Liège - adoption du texte de la convention.

108.

Décision de faire exécuter les travaux de câblage de réseau structuré, dans les limites de l'accord-cadre conjoint relatif aux travaux divers d'électricité, de data et de mise en conformité électrique à effectuer à l'Athénée Léonie de Waha, boulevard d'Avroy 96 à 4000 Liège, École "Jonfosse-Pouplin"/ICADI, rue Jonfosse 76 à 4000 Liège, École "Hors-Château 13", rue Hors-Château 13 à 4000 Liège.

109.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour les travaux d'installation d'une centrale de gestion technique et énergétique des bâtiments dans divers bâtiments communaux et scolaires de la Ville de Liège - adoption du cahier spécial des charges.

110.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour la virtualisation et l'amélioration de la centrale de gestion technique des bâtiments au Service Informatique et Service Télégestion situé rue des Guillemins, 26 à 4000 Liège - adoption du cahier spécial des charges.

111.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour les travaux de réfection des maçonneries et de ravalement des façades, à l'école spécialisée du complexe « Enseignement-Liberté », rue de la Liberté 12 à 4020 Liège - adoption du cahier spécial des charges.

112.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publication préalable pour le remplacement d'anciens châssis dans l'aile A de l'école, rue de la Haminde 33, 4030 Liège, par des châssis en bois - adoption du cahier spécial des charges - sollicitation des subsides de la Fédération Wallonie - Bruxelles (PPT).

113.

Passation d'un accord-cadre conjoint, structuré en 8 lots, par voie de procédure ouverte, entre la Ville de Liège et le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) à conclure avec un seul participant par lot, d'une durée déterminée de 24 mois (reconductible 24 mois conformément à l'article 57 de la Loi du 17 juin 2016), prenant cours le lendemain de la notification à l'adjudicataire de l'approbation de son offre pour la réalisation de travaux de renouvellement, de réparations et d'entretien de toitures à effectuer dans les bâtiments communaux de la Ville, de la Police, de la Régie foncière et du C.P.A.S. de Liège - adoption du cahier spécial des charges - approbation du projet d'avis de marché - arrêt du texte de la convention.

114.

Adoption du texte de l'avenant n°1 entre la C.I.L.E. et la Ville à la convention conclue entre l'A.I.D.E., la C.I.L.E., RESA, PROXIMUS et la Ville de Liège dans le cadre de la réalisation du marché conjoint de travaux de démergement du collecteur de la plaine à Angleur (16ème lot - 2ème partie - 2ème phase), d'installation de canalisations de distribution d'eau et de gaz, de pose de câbles et de gaines de téléphonie ainsi que d'aménagement de voiries, lequel avenant porte sur l'ajout de dix bornes incendie.

115.

Passation d'un accord-cadre par procédure ouverte avec un seul participant, d'une durée déterminée prenant cours le lendemain de la notification, au prestataire de service adjudicataire, de l'approbation de son offre et se terminant le 31 décembre 2020, pour les services relatifs à l'étude de stabilité et aux essais, sur chantier et en laboratoire, pour revêtements hydrocarbonés, en béton de ciment et les matériaux s'y rapportant - approbation du cahier spécial des charges et de l'avis de marché.

116.

Passation d'un marché de travaux par procédure ouverte pour des travaux rue de Campine à 4000 LIÈGE d'aménagement du carrefour avec la rue du Limbourg et d'élargissement de trottoirs - adoption des documents du marché en ce compris le cahier spécial des charges et l'avis de marché - sollicitation des subsides régionaux.

La présente décision a recueilli 35 voix pour, 9 voix contre et 0 abstention.

117.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « BESACE SPORT - TOURISME - LOISIRS » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

118.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE DE RENCONTRE ET D'HEBERGEMENT POUR JEUNES » pour l'année 2017.

119.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « FEDERATION DES MAISONS DE JEUNES EN BELGIQUE FRANCOPHONE » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

120.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE DE PROMOTION HUMAINE - CLUB DE JEUNESSE DU NORD ASBL » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

121.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « LA ZONE ASBL » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

122.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « JEUNESSE ET CULTURE, MAISON DES JEUNES DE SCLESSIN, ASBL » pour l'année 2017.

123.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DU THIER-A-LIEGE » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

124.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DE JUPILLE ASBL » pour l'année 2017.

125.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE DE JEUNESSE DU QUARTIER DE L'OUEST » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

126.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association " CENTRE DE JEUNES ET DE QUARTIER - LA BICOQUE " pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

127.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « GROUPE D'ACTION POUR LE TERRAIN D'AVENTURES » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

128.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CLUB DES JEUNES DU PERY » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

129.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE DE JEUNES ET DE QUARTIER - LA BICOQUE » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

130.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « ASBL CENTRE COMMUNAL DE JEUNES D'ANGLEUR "FERME 1313" » pour l'année 2017 - exonération de fournir les bilan, compte de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation de la subvention.

131.

Octroi d'une subvention directe classique à l'association « CENTRE COMMUNAL DE JEUNES DE CHENEE » pour l'année 2017.

132.

Acquisition de mobiliers divers destinés aux Ateliers créatifs de la Ville de Liège du Département des Services sociaux, de Proximité et de la Petite Enfance pour l'année 2017 dans le cadre du marché sur catalogue(s) de fournitures de mobilier scolaire et de bureau passé par voie d'appel d'offres ouvert avec publicité européenne .

Question orale

Entend une question orale de M. François SCHREUER à propos de la Signalisation des grands événements dans le centre-ville ainsi que la réponse de M. Michel FIRKET.

La séance est levée à 22h35'.

PAR LE COLLÈGE

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Philippe ROUSSELLE

Willy DEMEYER